



520, rue de Dave  
5100 Jambes  
Tél. : 081/30.36.90.



## Communiqué de presse

4 février 2010

# Un OGM interdit dans une farine de grande surface !

La presse belge s'émeut, ce jeudi, du fait que *Greenpeace* ait débusqué un OGM interdit dans une de nos grandes surfaces. S'ensuit une vive polémique entre le ministre wallon Benoît Lutgen et l'AFSCA, cette dernière déployant laconiquement une argumentation de nature réglementaire à laquelle le consommateur ne peut rien comprendre. Une seule chose est avérée à nos yeux : un OGM illégal est – une nouvelle fois – passé à travers les mailles du filet !

### Un problème vieux... de six mois au moins !

Personne n'a pourtant été pris de court : dès septembre 2009, le système d'alerte de l'Union Européenne, le *Rapid Alert System for Food and Feed* (RASFF), prévenait les autorités que du lin génétiquement modifié (variété FP967/CDC Triffid), interdit en Europe, avait été découvert dans des céréales et des produits de boulangerie en Allemagne – voir <http://www.infogm.org/spip.php?article4149>.

Cette variété interdite en Europe – tant à la culture qu'à la commercialisation – fut découverte dans des lots provenant du Canada. Pourtant, aucune information ne filtra sur d'éventuelles contaminations dans la chaîne alimentaire ; *Greenpeace* testa donc différents produits présents dans seize supermarchés allemands... et retrouva partout le produit incriminé ! En novembre, c'est la France qui en détecta dans des biscottes de la marque *Pasquier*.

### La Belgique fait mine de découvrir le problème... six mois après !

Comment ne pas s'étonner que le problème surgisse si tard chez nous, *Greenpeace* venant de trouver des graines de lin transgénique illégales, chez *Delhaize*, dans un paquet de farine *all-mix* de la marque *Soubry*.

Outre le fait que cet exemple illustre – une fois de plus ! – l'impossibilité de toute cohabitation entre les filières OGM et non-OGM – et par la-même l'importance capitale de redéfinir les modes de production agricoles en Europe afin de s'affranchir des échanges commerciaux avec les régions du monde où de telles cultures sont encore autorisées –, on est également en droit de se demander comment se fait-il que, six mois après avoir été alertés de

la contamination de graines de lin en provenance du Canada, nous en retrouvions encore, purement par hasard – merci *Greenpeace* ! –, dans les rayons de la grande distribution.

**Bref, l'AFSCA fait-elle convenablement son travail ? On peut sérieusement en douter.**

Si d'un coté, elle a déjà montré toute son efficacité pour décourager les petits artisans avec des impératifs sanitaires qui frisent le ridicule ou encore pour mener des campagnes contre des maladies tout à fait bénignes et inoffensives – la campagne de vaccination contre la maladie de la langue bleue en est le plus belle exemple, mais on s'attend au pire en ce qui concerne la « fièvre Q » ! –, elle se montre, d'un autre coté, totalement incompétente lorsqu'il s'agit de problèmes de santé publique bien plus graves, même si elle se permet de déclarer dans la presse – alors qu'elle n'a aucune compétence pour le faire – qu'elle juge « négligeable » le risque lié à la présence d'un lin OGM prohibé dans une farine de grande distribution...

Pour toute information complémentaire :

**Marc FICHERS**  
*Nature & Progrès asbl*  
**520 rue de Dave - 5100 Jambes**  
**Tél. : 081/30 36 90 - Fax : 081/31 03 06**  
**[natpro@skynet.be](mailto:natpro@skynet.be) - [www.natpro.be](http://www.natpro.be)**

Francis Giot  
Président

Marc Fichers  
Secrétaire Général